



# Charte des valeurs du consortium bruxellois pour l'implémentation du **PECA** dans la Région Bruxelloise

La culture regroupe « *l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, caractérisant une société ou un groupe social et englobant les systèmes de valeurs, traditions et croyances permettant la réflexion de l'humain sur lui-même... grâce à laquelle celui-ci s'exprime, prend conscience de lui-même, se reconnaît comme projet inachevé et remet en question ses propres réalisations* ». (UNESCO, 1982)

## **I. Les valeurs**

La charte des valeurs du consortium bruxellois se reconnaît dans les valeurs humanistes de nos sociétés démocratiques : **égalité, liberté, justice, solidarité.**

Sa spécificité est d'articuler les **relations entre tous les acteurs du monde culturel et artistique et les publics scolaire** (élèves, profs, directions, PO, réseaux, inter-réseaux, etc...) établis sur le territoire bruxellois.

La médiation culturelle est un espace de rencontres :

- où l'art peut être posé comme un **droit à l'expérience**
- où les intelligences et les perceptions des personnes en présence s'enrichissent au **contact des un-e-s et des autres**
- où les esprits s'exercent à la **critique**, où **le terme confrontation se connote positivement**
- où les **différences culturelles sont l'occasion d'échanges, de décroisement, de sens nouveaux.** Face aux diverses pressions exercées sur l'être humain aujourd'hui, la médiation culturelle et l'éducation culturelle et artistique se conçoivent comme un temps de plaisir, de joie, de créativité, de valorisation, de co-construction, d'ouverture, de partage et de résistance pour laisser place au bien-être, au vivre ensemble, à la transformation, ...

## II. Les enjeux

De par ses actions, le Consortium bruxellois combine plusieurs objectifs :

- Participer à la **démocratie culturelle**, c'est à dire valoriser la diversité des expressions et des formes de création, et encourager la participation des publics à la création
- Participer à la **démocratisation culturelle**, c'est-à-dire favoriser l'accès à l'art et la culture aux publics les plus larges
- Initier et soutenir la construction de **liens au sein de la société**
- Contribuer à l'**épanouissement** des personnes dès la maternelle
- Inviter les personnes à investir pleinement et librement leur **culturalité**
- Établir et développer des **liens réguliers et durables** entre les partenaires, dans une logique de pérennisation
- Constituer un **espace d'échange et de travail** : retours d'expériences, mise en place d'action communes concrètes
- Faciliter les **actions conjointes** avec l'ensemble des professionnel·le·s concerné·e·s
- **Sensibiliser** les artistes aux **enjeux de la médiation**
- **Accompagner** les artistes dans les démarches de médiation à destination des publics

## III. Postures et éthique du consortium bruxellois

Chaque membre du consortium agit en connexion avec son institution et les acteurs du monde culturel et scolaire :

- Pour la **déconstruction des a priori**
- Pour la **compréhension des enjeux** et des attentes de chacun·e
- Pour la **construction des liens** entre tou·te·s (temps de réflexion, liens interpersonnels...)

Iel cherche une **harmonie** entre l'atteinte des objectifs de son institution et ceux des publics.

Iel est **porte-parole** de son institution auprès des publics et vice-versa. Pour ce faire, iel **capitalise ses découvertes et les restitue**.

Iel construit des **carrefours de rencontres**.

### 1. La posture relationnelle

- Faire preuve d'ouverture et de mobilité
- Être à l'écoute des situations humaines, sociales et institutionnelles (le rythme des publics n'est pas le même que celui des institutions culturelles et des pouvoirs publics)
- Développer son action en réseau

## 2. La posture pédagogique

- Faire émerger les attentes des publics pour adapter ses approches (prendre le temps de la discussion, de la rencontre mutuelle)
- Travailler sur les représentations réciproques des acteur·rice·s en présence
- Analyser les contextes sociaux, territoriaux, ...
- Décoder la matière culturelle artistique
- Organiser des projets participatifs

## 3. La posture communicationnelle

- Adapter son discours et celui de son institution aux spécificités des interlocuteurs·rice·s.
- Développer des outils de communication ciblés
- Soutenir et concerter les collègues, les artistes et les publics autour de projets communs

## IV. Points d'attention

Quatre points d'attention ont été retenus notamment pour l'application du PECA dans la Région Bruxelloise :

1. La **diversité culturelle et de genre** : au vu de la richesse de la diversité culturelle de la Région de Bruxelles-Capitale – où 180 nationalités cohabitent – , il est important que les actions et activités de la plateforme soient à l'image de cette démographie variée et sans cesse en mouvement. Dans un premier temps, un **diagnostic de nos pratiques** sera établi. Une **réflexion** sera ensuite mise en place quant à la manière dont les opérateurs culturels de la plateforme peuvent faire évoluer leur regard et leurs pratiques.
2. L'**importance de ne pas instrumentaliser la culture** : peu importe la nature de cette dernière, les spécificités et les richesses du langage artistique doivent rester au centre de nos activités et démarches envers les écoles.
3. La **multidisciplinarité** : en favorisant les synergies entre les opérateurs culturels de la plateforme, y compris les artistes qui collaborent avec ces derniers, l'accent sera mis sur une approche multidisciplinaire de la culture.
4. L'**évaluation** : ces retours d'expériences, qui sont aussi des moments d'échange entre le corps enseignant et les médiateur·trice·s, devront être systématisés en cours et en fin de chaque projet.